



LA VIE ERROISE

N° 101

Juin 2024



Erroises, Errois, chers administrés,

La fin de l'année scolaire pour nos petits Errois approche doucement mais sûrement.

Madame FERRETTI, directrice de l'école Suzanne LANNOY, a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée après 33 ans de service, dont 16 années en tant que directrice. Une page se tourne et nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa nouvelle vie.

L'été arrive à grands pas, et j'espère qu'il nous apportera le soleil tant attendu, avec le début des traditionnelles festivités :

La fête de l'école le 22 juin.

Le Porc ERROIS le 6 juillet.

Le démarrage du centre de loisirs le 8 juillet.

Les festivités du 14 juillet.

Le Mot du Maire

Nous espérons vous rencontrer en nombre lors de ces manifestations, car elles participent au dynamisme de notre commune et font d'Erre un village où le vivre-ensemble prend tout son sens.

En cas de canicule, n'hésitez pas à téléphoner en mairie pour vous inscrire sur le registre des personnes fragiles et isolées. L'équipe du CCAS se tient à votre disposition.

Les travaux d'assainissement et de voirie rue JAURES et DORVILLERS devraient être terminés pour fin juillet. Durant juillet et août, l'aménagement du parking Guy POT, près de l'école, sera réalisé. De plus, 50 panneaux solaires seront également posés cet été sur le toit de l'école en complément des 16 panneaux existants.

Juin 2024

Une réunion va être programmée avec les riverains de la rue JAURES pour définir les aménagements sécuritaires souhaités et réalisables afin de réduire la vitesse.

Le travail ne manque pas et l'équipe municipale reste mobilisée.

Je souhaite d'excellentes vacances à tous. Que chacun profite du mieux possible des jours d'été qui arrivent.

Bien à vous,

Jean-François Daly

DERNIÈRE MINUTE :

Afin de ne pas laisser les autres décider de votre destin, Venez nombreux voter le 30 juin et le 7 juillet.
Votre avenir est entre vos mains.

Bulletin d'informations

Juin 2024

S

Présentation générale

- Mot du Maire pages 2

O

Vie communale

- Etat civil page 4
- Agenda page 4
- Compte rendu du conseil municipal pages 5 à 11
- Informations Village pages 12 à 15
- CCAS pages 16 à 19

M

M

Le monde associatif

- L'APE page 20
- A Erre'Obic page 21
- Ekklektik page 22
- Ippon club d'Erre pages 23 à 24
- La Médiathèque Louis Aragon page 25
- Harmonie municipale pages 25

A

I

Informations diverses

Page 26

R

Vous avez la parole

page 27

E

ETAT CIVIL

Naissances :

- * HOCMERT Joy le 27 février
- * MINOT Paul, Grégory, Maurice le 6 mars
- * MOUTAOUKIL Méllina, Fatima, Yamina le 24 mars



Mariage :

- * PRIAT Cédric et PAGLIERO Céline le 20 avril
- * SURMONT Lorenzo et Leroy Emilie le 20 avril
- * BERGIONE Kévin et BOUQUILLON Lucile le 8 juin



Décès :

- * DUFOUR veuve ERRET Josiane le 22 février
- * REYGAERT veuve NOWACKI Marcelle le 1^{er} mai
- * TONNOIR épouse MONTAGNE Michèle le 13 mai



AGENDA

18 juin	Appel du 18 juin RDV 18h au Monument aux Morts
22 juin	Fête de fin d'année de l'école Suzanne Lanoy
23 juin	Gala Eklektik
14 juillet	Fête nationale et ses festivités
7 Août	Voyage à la mer organisé par le CCAS
Fermeture de l'agence postale du 17 au 30 juin inclus. Réouverture le 1 ^{er} juillet	
Durant le mois d'août, la mairie ouvrira ses portes <u>uniquement le matin</u>	

Procès-verbal du conseil municipal

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 4 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour à 19h00

Etaient présents : Jean-François Daly – Alain Pakosz – Patrick Verdin – Rolande Grolier – Nadine Leclercq – Christelle Rutkowski – Michel Tiefenbach – Nathalie Evrard – Michel Koniusz – Lucien Larcanché – Maxime David – Rudy Marage - Olivier Nathiez – Amélie Nowicki et Virginie Rizzo.

Excusés : Antoine Hector (procuration à Jean-François Daly)

Martine Roussel (procuration à Patrick Verdin)

Claire Secq (procuration à Michel Tiefenbach)

Absente : Caroline Brissez

Secrétaire de séance : Alain Pakosz

Auxiliaire administrative : Dominique Spadaro

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur JF. Daly, Maire, qui a fait donner lecture du compte rendu de la réunion précédente du 20/02/2024, document ratifié à l'unanimité.

Le quorum étant atteint (15/19), la séance est ouverte.

Le Maire a ensuite invité tous les membres du Conseil Municipal présents à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Monsieur le Maire fait état en début de séance comme le prévoit les articles L.2123-24-1-1 et L.5211-12-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) des indemnités brutes annuelles en € de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant au sein du conseil municipal.

I – Compte de gestion 2023

Le compte de gestion établi par le comptable du Trésor fait apparaître le même résultat que le compte administratif et aboutit à cette conclusion : « aucune anomalie constatée ».

Le Conseil est appelé à approuver le compte de gestion :

- pour : 18 - contre : 0 - abstention : 0

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

II – Compte administratif 2023

M. le Maire présente le compte administratif 2023.

COMMUNE DE ERRE

CA 2023

Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
	Réalisé
011 - Charges à caractère général	356 034.52
012 - Charges de personnel et frais assimilés	381 241.20
014 – Atténuation de produits	18 394.00
65 - Autres charges de gestion courante	192 181.93
66 - Charges financières	695.57
68 – Dotations aux provisions	3000
Total dépenses réelles	951 547.22
Total dépenses d'ordre	54 676.63
Total dépenses de fonctionnement	1 006 223.85
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
	Réalisé
013 – Atténuations de charges	12 280.77
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	50 380.46
73- Impôts et taxes	48 125.00
731 - Impositions directes	673 046.70
74 - Dotations, subventions et participations	399 667.07
75 - Autres produits de gestion courante	45 898.70
77 - Produits exceptionnels	23 000.00
78 – reprises sur amortissement	3 000.00
Total recettes réelles	1 255 398.70
002 - Excédent de fonctionnement reporté	1 587 277.32
Total dépenses d'ordre	31 676.63
Total recettes de fonctionnement	2 874 352.65
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	
Solde de fonctionnement réalisé	1 868 128.80

COMMUNE DE ERRE

CA 2023

Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10- Dotations, fonds divers et réserves	
16 - Emprunts et dettes assimilées	20 653.07
20 - Immobilisations incorporelles	11 778
21 - Immobilisations corporelles	300 095.47
23 - Immobilisations en cours	749 366.23
Total dépenses réelles hors opérations	1 081 892.77
Total dépenses d'investissement par opération	
Total dépenses d'ordre	165 729.18
Total dépenses d'investissement	1 247 621.95
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
001 – Excédent d'Investissement reporté	29 115.79
10 - Dotations, fonds divers et réserves	66 669.92
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	26 536.28
13 - Subventions d'investissement reçues	294 522.30
Total recettes réelles hors opérations	416 844.29
Total recettes opérations d'Investissement	0
Total recettes d'ordre	188 729.18
Total recettes d'investissement	605 573.47
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	- 642 048.48

D'où un résultat de clôture 2023 de + 1 868 128.80 € en Fonctionnement et de - 642 048.48 € en Investissement. Ces 1 868 128.80 € représentent le résultat de clôture global de l'exercice 2023 qui sera versé au BP 2024 sous la forme 642 048.48 € (article D001), 659 048.48€ (article 1068), 1 209 080.32 € (article R002). Les restes à réaliser de 2023 en investissement sont de -17 000 €.

Le Conseil est appelé à voter, M. le Maire sort : il ne prend pas part au vote, M. Alain Pakosz est élu président de l'assemblée durant l'absence du Maire. Il demande au CM de prendre part au vote.

- pour : 16 - contre : 0 - abstention : 0

Le compte administratif est voté à l'unanimité

Le compte administratif étant voté, le Maire récupère la présidence, reprend part au débat et M. Pakosz, 1^{er} adjoint présente le budget primitif 2024.

III – Présentation du budget primitif 2024

COMMUNE DE ERRE

BP 2024

Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Propositions Globales
011 - Charges à caractère général	458 871
012 - Charges de personnel et frais assimilés	422 700
014 – ATTENUATION DE PRODUITS	25 000
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	208 561.64
66 - Charges financières	350.67
67 - Charges exceptionnelles	2 000
68 – Dotations aux provisions	3 000
022 - Dépenses imprévues	0
Total dépenses réelles	1 120 483.31
Total dépenses d'ordre	1 352 692.01
Total dépenses de fonctionnement	2 473 175.32
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions Globales
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	48 700
73 - Impôts et taxes	129 616
731 – Fiscalité locale	635 906
74 - Dotations, subventions et participations	393 361
75 - Autres produits de gestion courante	35 012
78 – Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	3 000.00
013 - Atténuations de charges	8 500
002 - Excédent de fonctionnement reporté	1 209 080.32
Total recettes réelles	2 463 175.32
Total recettes d'ordre	10 000
Total recettes de fonctionnement	2 473 175.32

Commune de ERRE

BP 2024

Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions Globales
001 – Déficit d'Investissement reporté	642 048.48
020 - Dépenses imprévues	0
16 - Emprunts et dettes assimilés	20 998.01
20 - Immobilisations incorporelles	40 200
21 - Immobilisations corporelles	842 400
23 - Immobilisations en cours	790 000
Total dépenses réelles hors opérations	2 335 646.49
Total dépenses d'ordre	21 778
Total dépenses d'investissement	2 357 424.49
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Propositions Globales
001 - Excédent d'investissement reporté	0
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0
10 - Dotations, fonds divers et réserves	108 000
13 - Subventions d'investissement reçues	225 906
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	659 048.48
16 - Emprunts et dettes assimilés	0
Total recettes réelles hors opérations	992 954.48
Total recettes d'ordre	1 364 470.01
Total recettes d'investissement	2 357 424.49

Montant du budget global 2024 : 4 830 599.01 €

Le budget est mis au vote :

- pour : 18 - contre : 0 - abstention : 0

Le budget primitif 2024 est voté à l'unanimité.

IV – Taux d'imposition 2024

M. le Maire détaille les différents taux d'imposition 2024 en précisant qu'il propose de ne pas les augmenter cette année ; pour autant, il signale l'augmentation des bases de plus de 3.9% (décision des directions des finances de l'État et non pas de la Commune). Cette explosion des bases impliquera donc malgré tout une augmentation de la taxe foncière pour les contribuables.

- **Foncier bâti : 53.23%**
- **Foncier non bâti : 95.45%**
- **Taxe d'habitation résidence secondaire : 19.95%**

Le CM est appelé à délibérer par un vote à main levée
 - pour : 18 - abstention : 0 - contre : 0

Les taux sont adoptés à l'unanimité.

V – Subventions aux associations

Arrivée de Claire Secq qui prend part au vote.

M. Patrick Verdin détaille l'ensemble des subventions :

Associations	BP 2023	BP 2024
Anciens Combattants	286	286
USEH	2 652	2 730
A Erre Obic	280	290
Harmonie Municipale	5 671	5 840
DDEN	80	80
Association parents d'élèves	220	227
Médiathèque	3 200	3 200
La FOURMI'R	107	107
Ippon Club Judo	255	265
Comité des Fêtes	500	2 500
Red Training	100	105
ChatVadrouille	300	155
Des fraises pour le renard	0	210
Chanterêve		200
TOTAL SUBVENTIONS	13155	16 195
CCAS	7 600	7 800
TOTAL GENERAL	20 755	23 995

Les subventions sont mises au vote et sont adoptées à l'unanimité.

- pour : 18 - contre : 0 - abstention : 0

VI – délibérations diverses

VI – 1 : Habitat Hauts-de-France, constructeur des 11 logements locatifs rue Henri Delrot a demandé à la commune de se porter garant. Monsieur le Maire explique que la commune peut accorder sa garantie à hauteur de 100% du prêt d'un montant total de 1 129 225 € souscrit par l'aménageur auprès de la Caisse des Dépôts et consignations.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée.

- pour : 18
- contre : 0
- abstention : 0

La délibération est votée à l'unanimité.

VI – 2 : Afin de permettre le règlement rapide de certaines questions relatives à la gestion de la commune, le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la possibilité pour le Conseil municipal de déléguer au maire certaines de ses attributions et la loi 2022-217 du 21 février 2022 dite loi 3DS portant diverses mesures de simplification permet désormais à l'assemblée d'attribuer de nouvelles mesures de délégation. Pour cela, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à signer les créances admises en non-valeur par le comptable jusqu'au seuil maximal de 100 €.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée.

- pour : 18
- contre : 0
- abstention : 0

La délibération est votée à l'unanimité.

VI – 3 : Monsieur le Maire informe l'assemblée de la prise de compétence par la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO) de la gestion des piscines à compter du 1^{er} juillet 2024. En parallèle, le syndicat de gestion de la piscine d'Hornaing a statué sur sa dissolution au 30 juin 2024. Notre commune adhérant à ce syndicat, il est demandé à l'assemblée d'émettre un avis sur l'acceptation de dissolution du SIGPH.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée.

- pour : 18
- contre : 0
- abstention : 0

La délibération est votée à l'unanimité.

Il n'y a pas eu de question du public.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres présents n'ayant plus de remarque à formuler ni de question à poser, Monsieur le Maire a levé la séance à 21h50. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Informations village

↳ Les Manifestations de Mars à Mai dans notre Commune



La période de mars à mai a été riche en événements dans notre commune, offrant à ses habitants des moments de convivialité, de culture et de commémoration. Voici un récapitulatif des principales manifestations qui ont marqué cette période.

1. Le Bal Brésilien avec La compagnie AçAI dirigé par Roberto



Le bal brésilien a ouvert la saison des festivités avec un éclat de couleurs et de rythmes exotiques. Cet événement a su rassembler une foule massive de résidents, attirant non seulement les familles erroises mais aussi les diverses associations communales qui ont joué un rôle central dans l'organisation de cet événement : Le club de danse, Eklektik, la Zumba A'Errobic, le club de judo, Hippon cub, la médiathèque, l'APE, l'association Les Fraises pour le Renard et le Comité des fêtes ; leur engagement sans faille et leur créativité ont donné vie à ce bal brésilien.



Chacune de leur contribution, grande ou petite, a été précieuse.

La salle des fêtes s'est transformée en une petite enclave brésilienne où les participants ont pu s'immerger dans la culture de ce pays ensoleillé. Capoeira, Samba, percussions brésiliennes et musique « chaude » ont rythmé cette soirée mémorable, laissant à chacun des souvenirs inoubliables de ces instants festifs et chaleureux.



2. La Chasse aux Œufs



Le week-end de Pâques a été marqué par la traditionnelle chasse aux œufs, une activité très attendue par les plus jeunes. Les enfants errois ont parcouru le parc et le jardin des ateliers avec enthousiasme à la recherche du "fameux œuf surprise". La récompense en valait la peine : les découvreurs chanceux ont pu repartir avec un ballon de foot ou un œuf Playmobil, des cadeaux qui ont fait le bonheur des petits explorateurs et de leurs familles.



3. Un Erre de Talent



M. Yves Ramet a offert sa peinture de l'Eglise St Martin à M. Le Maire.

Les 27 et 28 avril, la salle des fêtes a accueilli "Un Erre de Talent", une manifestation dédiée à la mise en valeur des artistes locaux. Cet événement a attiré un grand nombre de visiteurs venus admirer les œuvres exposées. Les artistes de la commune, qu'ils soient peintres, sculpteurs ou dessinateurs, ont pu partager leur passion et leur talent avec le public. En outre, une carte collaborative de notre ville a permis aux petits et grands de participer activement, contribuant ainsi à un projet artistique collectif qui reflète l'esprit communautaire de notre commune



4. La Commémoration du 8 Mai

Le 8 mai, la commune a rendu hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale à l'occasion de la commémoration de la victoire de 1945. Cette cérémonie solennelle a rassemblé les habitants autour du monument aux morts pour un moment de recueillement et de mémoire. Les autorités locales, les anciens combattants, et les

citoyens ont partagé un moment de respect et de gratitude envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.

5. La Fête des Mères

Pour clôturer cette série de manifestations, la fête des mères a été célébrée avec une distribution de cadeaux les 24 et 25 mai. Les mamans erroises ont été honorées et choyées et ont reçu un présent, témoignant de l'affection et de la reconnaissance de la commune envers celles qui jouent un rôle si important dans nos vies. Cette attention particulière a touché de nombreuses familles et a renforcé les liens entre les résidents de la commune.

Ces événements divers et variés ont non seulement égayé la vie quotidienne de notre commune mais ont aussi renforcé le tissu social et communautaire. Chacun de ces moments a permis aux errois de se retrouver, de partager et de célébrer ensemble.

↳ Entretien des espaces verts (Message de M. Le Maire)

Avec l'arrivée des beaux jours, il est essentiel de prendre soin de nos espaces extérieurs pour maintenir la propreté et la sécurité de notre village. La météo, bien que peu clémente ces derniers temps, n'excuse pas le manque d'entretien de nos trottoirs et espaces verts.

Nous avons reçu de nombreux appels en mairie concernant le désherbage et la coupe des arbres et arbustes qui empiètent sur les trottoirs. Il est de notre devoir collectif d'assurer que nos espaces communs restent accueillants et sécurisés pour tous.

Je rappelle à chacun d'entre vous que, lorsque l'on décide d'avoir un espace vert, il est primordial de l'entretenir régulièrement. La pluie est imprévisible, certes, mais un entretien régulier permet de prévenir les désagréments causés par la végétation excessive.

Nous vous demandons donc de bien vouloir :

- **Désherber régulièrement vos trottoirs.**
- **Tailler vos arbres et arbustes pour éviter qu'ils n'empiètent sur la voie publique.**
- **Veiller à la propreté de vos abords immédiats.**

Ce geste simple participe grandement à l'embellissement et au bien-être de notre commune. Nous comptons sur votre civisme et votre participation active pour que notre village reste un lieu agréable à vivre pour tous.

Le CCAS de Erre vous propose

Une journée à Bray-Dunes ~ le mercredi 07 août 2024

- **Départ** : 8h15 (RDV à partir de 7h45 sur la place)
 Arrivée à Bray-Dunes prévue vers 10h15
 Journée libre jusqu'à 17h30
- **Retour** : RDV à 17h30 pour un départ de Bray-Dunes à 17h45
 Arrivée prévue à Erre vers 19h45



- **Tarifs** : 12 € par participant
 Gratuit pour les errois et erroises dans les cas suivants :

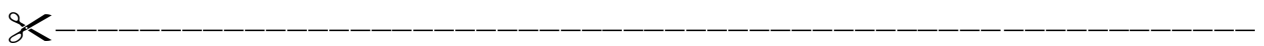


- Bénéficiaires du RSA (sur présentation d'un justificatif)
- Les chômeurs de longue durée (sur présentation d'un justificatif)
- Les enfants de moins de 10 ans (sur présentation d'un justificatif)

Prévoir le repas du midi qui est à la charge des participants.

Les jeunes de moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

- Ce voyage est réservé en priorité aux habitants de la commune. En fonction des places disponibles, il sera ouvert aux personnes des autres communes.



Bulletin d'inscription (à remettre en mairie avant le 03 juillet 2024, dernier délai).

Nom et prénom * :

Adresse * :

Téléphone* : / / / / /

** informations obligatoires*

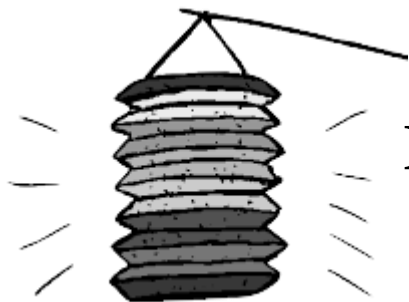
	Gratuit	Payant
Nombre d'adultes		
Nombre d'enfants		
Total		

Attention : l'inscription à titre gratuit ne sera validée que sur présentation des justificatifs demandés.

Le CCAS se réserve le droit d'annuler le voyage si le nombre de participants est insuffisant.

Pour célébrer la fête nationale, le CCAS et la municipalité de Erre

vous invitent à participer à la



Retraite aux flambeaux

Dimanche 14 juillet 2024



Départ de la cour de la mairie prévu à 22h

Rendez-vous à partir de 21h30 dans la salle des réunions de la mairie pour la distribution des lampions.

Le défilé vous emmènera jusqu'au stade pour le feu d'artifice (sous réserve d'autorisation préfectorale)

Cette année encore, les membres du CCAS ont décidé d'offrir les lampions aux participants (dans la limite des stocks disponibles).

Il sera toutefois possible, comme en 2023 de faire un don pour l'association "Les Couleurs de l'Espoir". Cette association de Monchecourt agit auprès d'enfants malades de la région, leur apportant un peu d'espoir et de réconfort pendant leur maladie et leur traitement parfois très lourd.

D'avance merci pour eux.

Nous savons pouvoir compter sur votre générosité et votre solidarité !

Pour information, l'an passé, c'est une somme de 100,00 € qui a été récoltée lors de la retraite aux flambeaux. Elle a été remise à l'association "Les Couleurs de l'Espoir" en septembre, lors des événements organisés à Monchecourt pour l'action "Septembre en Or"

↳ **Lutte contre l'isolement des séniors et des personnes vulnérables**

La commune de Erre désire lutter contre l'isolement des personnes âgées et des personnes vulnérables. Pour cela, 2 actions principales ont été mises en place.

⇒ Une convention a été signée avec les services du Département permettant à la commune d'ouvrir un registre des personnes vulnérables.

Qu'est-ce que le registre communal des personnes vulnérables ?

Prévu par la loi n° 2004.626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, ce registre permet à toute commune de répertorier les personnes qui souhaitent être contactées périodiquement lorsqu'un plan d'alerte et d'urgence est mis en œuvre (canicule, grand froid, pandémie ...) L'inscription à ce registre est volontaire. Ce registre géré par le Maire fait l'objet de mesures spécifiques qui garantissent la sécurité et la confidentialité des renseignements collectés.

Qui peut s'inscrire sur ce registre ?

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Les personnes pouvant être inscrites sur le registre répondent à des critères d'identification objectifs (état civil, pension de vieillesse pour inaptitude au travail, bénéfice de prestations ou d'avantages précis) qui ne mettent pas en jeu un éventuel pouvoir d'appréciation du maire ou une expertise de la situation du déclarant.

Qui réalise la demande ?

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale).

Si vous connaissez une personne âgée, isolée ou en situation de handicap, vous pouvez appeler le CCAS qui se chargera de contacter la personne concernée. Elle pourra ainsi bénéficier d'une écoute continue et d'une aide en cas de besoin.

Comment s'inscrire sur le registre ?

Les personnes bénéficiant d'aide du Département (APA ...) ou de la MDPH ont reçu un courrier les incitant à s'inscrire. Nous les encourageons vivement à le faire.



Pour les autres personnes concernées, contactez le CCAS ou la mairie.

- En parallèle de ce registre, des appels réguliers, des visites peuvent être mis en place pour les personnes qui se retrouvent seules, en particulier pendant les vacances à venir.

N'hésitez donc pas à remplir le coupon ci-dessous, ou à contacter le CCAS.

Nom et prénom	
Adresse	
Téléphone	
Age	

Contacts

-  mairieerreccas59171@gmail.com
-  03.27.86.61.05 (aux heures d'ouverture de la mairie)

❖ APE Suzanne Lanoy

Mme Ferretti est une figure emblématique de l'école d'ERRE elle y est depuis plus de 33 ans.

Mais ça y est : l'heure de son départ en retraite a sonné, alors retraçons ici la carrière de notre chère directrice qui manquera tant à l'école.

Sa carrière a débuté quelques années avant d'arriver à Erre, elle a été remplaçante à Estrée puis a intégré l'école Normale d'Institutrices de Douai, pour être affectée dans les écoles de Fenain puis de Pecquencourt de 1988 à 1990.

C'est en janvier 1991 qu'elle arrive en tant qu'institutrice de maternelle à l'école Suzanne Lanoy.

Elle enseigne avec joie et passion à ses élèves qu'elle a parfois retrouvés comme parents ces dernières années.

En 2008, elle accepte la direction de l'école et restera directrice toutes ces années.

Elle est à l'initiative de projets comme le run and bike ; et chaque année grâce à elle, l'école participe à différentes actions : Usep, carnaval, fête de l'école, divers spectacles, parcours santé, journée CM2 / Maternelle, Clea, sorties, voyages... avec la volonté de toujours avoir un réel projet pédagogique qui porte ces actions.

Aussi, elle est bienveillante envers ses élèves, les tirent vers le haut. Elle est à l'écoute des parents, et de de ses collègues. Personne sincère qui ose dire les choses, Mme Ferretti a toujours à cœur de défendre ses convictions, les principes de son équipe et les intérêts de l'école.

C'est souvent une directrice qui fait la réputation de son équipe et de son école et depuis 16 ans grâce à Mme Ferretti, l'Ecole d'Erre est une école où il fait bon vivre.

Alors nous souhaitons tous à Mme Ferretti une agréable retraite bien méritée et la connaissant elle saura utiliser son temps libre à ses passions et à ses proches.

❖ A'ERROBIC

A ERRE'OBIC

VIDE GRENIER

DIMANCHE 8 SEPT 2024
DE 7H A 13H
RUE ZOLA ERRE

INSCRIPTIONS

VENREDI 12 JUILLET DE
 17H30 A 19H00 ET
 SAMEDI 10 AOÛT DE
 10H00 À 12H00

A LA SALLE DES SPORTS DE
 L'ÉCOLE DE ERRE

80 LES 5 MÈTRES
 20 LE MÈTRE

Plus d'informations page Facebook :
 A Erre'obic
 Tel: 06/29/80/46/77
 06/77/42/72/36

2023/2024

Infos: 0629804677
 0677427236

Zumba enfants

step

Circuit training
 Venez nous rejoindre

Zumba

LE BUREAU

Octobre rose

GYM

Soirée fitness

A ERRE'OBIC
 Zumba gym step
 circuit training
 Zumba enfants

ANNIVERSAIRE

EKLEKTIK
fait son gala

GRATUIT

Le Dimanche 23 juin 2024
15h à la salle des fêtes de Erre

*bovette et
restauration
sur place*

I.P.N.S

❖ IPPON CLUB d'ERRE

Dixième saison du IPPON CLUB d'ERRE

La saison 2023-2024 de l'Ippon Club d'Erre a été riche en événements : tous les cours étaient complets, avec le plus gros effectif depuis sa création et avec de nouveaux tatamis, des podiums lors des interclubs, aux championnats régionaux et de France, des changements de ceintures sont à prévoir et l'anniversaire des 10 ans du club !

Le club remercie les judokas pour leur participation aux interclubs car l'Ippon Club d'Erre, toujours le plus petit club de la CCO, est dans les dix premiers clubs sur la vingtaine y participant. Nous les félicitons pour leurs excellents résultats au championnat régional avec 15 podiums, dont 4 championnes et 1 champion, et 4 podiums aux championnats de France. Les 5 judokas minimes et cadets inscrits se sont qualifiés pour les championnats de France mais, pour des raisons de logistiques, n'ont pas participé à la compétition qui se déroulait en Corse.



Poussines : Olivia Behal, championne régionale et Vice-championne de France ; Adèle Behal, championne régionale et championne de France. Félicitations pour vos premières compétitions.

Benjamin-es : Romane Pineau, 3eme place aux deux championnats ; Calliopé Lepkè et Émile Venet 3^{emes} aux régions

Minimes : Jules Venet vice-champion régional

Cadet-es : Charlotte Bleusez championne régionale en kyu et vice-championne régionale ; Louis Bleusez vice-champion kyu ; Rémi Leteneur champion kyu; Louka Behal 3^{eme} en cadet et en kyu

Juniors : Lana Martinez, championne régionale et vice-championne de France ; Nolan Pineau et Mohamed-Salah Bounour montent sur la 3eme marche en kyu.



Nos judokas Léïa Lepkè, Manon Vanpraet, Emile Venet, Calliopé Lepkè s'investissent aussi dans les compétitions en tant que commissaires sportifs et concourent au bon déroulement des interclubs et des championnats. Et, en Bonus, un titre de meilleur arbitre de France junior pour Mohammed-Salah Bounour qui a œuvré toute la saison !!!



Remerciements à tous ceux qui sont venus aux entraînements ! Ils apprennent pour eux-mêmes, mais ils contribuent aussi aux bons résultats des compétiteurs en s'entraînant avec eux, le lundi et le mercredi de 17h45 à 18h30 pour les petits ; dès 3 ans, le lundi et le mercredi de 18h30 à 19h30, pour les moyens jusqu'à 9 ans et le mercredi de 19h30 à 20h30 et le vendredi de 19h45 à 21h15 pour les grands !!

La saison s'achèvera **le 29 juin** par la cérémonie de remise des ceintures, la kermesse et un repas pour fêter les 10 ans du club.

Dix années qui ont vu grandir et évoluer les bébés judokas en jeunes adolescents et tout juste majeur pour l'un d'entre eux. Dix années pendant lesquelles le nombre d'adhérents n'a cessé de croître. A l'heure de l'impression de ce bulletin, nous ne pouvons que dire que l'acquisition des premières ceintures noire du club est en très bonne voie !

Nous vous souhaitons un bel été sportif avec les Jeux Olympiques, avec nos encouragements, les athlètes ramèneront sans doute des médailles, notamment Clarisse Agbégénéou, Amandine Buchard et Romane Dicko chez les filles et Teddy Riner pour les hommes !!!

P.S. La flamme passera dans le Douaisis le 2 juillet.

à la Salle des Fêtes !!



**L'après-midi
Dès 14h00**

Début de la
traditionnelle Kermesse
de I.C..E

15h30
Cérémonie de Remise des Ceintures



10



**Soirée sur réservation
(places limitées)
Dès 19h**

Apéro offert
Buffet
Dessert
Café

10€ jusque 9 ans
15€ de 10 à 99 ans

(priorité aux licenciés, fratreries et parents)




❖ LA MEDIATHEQUE LOUIS ARAGON

ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE

A partir du 15 Mai 2024 : Mercredi 16 h- 18 h

Vendredi 16 h - 18 h

Samedi 10 h - 12 h

En juillet : Ouverture uniquement le Mercredi 16h-18h

Fermé du 1^{er} août au 3 septembre inclus.

Et toujours l'Apéro-tricot tous les derniers vendredis de chaque mois

Prochain vendredi : 28/6 de 19 h à 21 h

La médiathèque recherche des bénévoles, hommes ou femmes, qui auraient quelques heures à donner de temps en temps. Venez agrandir l'équipe, vous ne serez pas déçus !!

❖ L'HARMONIE MUNICIPALE

LES P'TITS JOUEURS
BAR ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE
ENTREE GRATUITE RESTAURATION SUR PLACE

L'HARMONIE MUNICIPALE DE ERRE VOUS INVITE À LA **Rock Erre Fest**

SAMEDI 15/06/2024 À LA SALLE DES FÊTES DE ERRE
OUVERTURE DES PORTES À 19H00

ZEN TRIBUTE ZAZIE

ESUM

HARMONIE MUNICIPALE DE ERRE

Les Follies de Erre

Informations diverses



OFFRE CONSULTATIONS

CONSULTATIONS DE MEDECINE GENERALE AVEC ET SANS RENDEZ-VOUS
CONSULTATIONS SPECIALISEES SUR RENDEZ-VOUS

L'EQUIPE DU PÔLE DES SOINS GENERAUX

Chef du pôle : Docteur Khalid AJEBBAR

Assistante de pôle : Madame Anne-Laure BEAUCHAMP

Cadre de santé : Monsieur Aurélien DEBRUILLE

Secrétariat ☎ : 03.27.93.09.31

MEDECINE GENERALE SUR RENDEZ-VOUS :

Médecins : Docteur BOUALI Mourad - Docteur BABA AISSA Rafik – Docteur RAMDANE Yasmine

Le lundi : De 9h00 à 12h30 - 18h00 à 19h30

Les mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : De 14h00 à 19h30

MEDECINE GENERALE SANS RENDEZ-VOUS :

Le lundi : de 14h00 à 17h00

Les mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : de 9h00 à 12h30

Les dimanche et jours fériés : De 10h00 à 19h30

CONSULTATIONS SPECIALISEES SUR RENDEZ-VOUS :

<u>Angiologie :</u>	Dr HOTTIN	Un vendredi matin / mois
<u>Douleur :</u>	Dr DAVID	Jeudi la journée
<u>Gynécologie / obstétrique :</u>	Dr IHOU	Mardi la journée
<u>Dermatologie :</u>	Dr FAIZ	Un lundi après-midi/mois
<u>Néphrologie :</u>	Dr REBEROLLE	2 fois/mois selon disponibilités
<u>O.R.L. :</u>	Dr KANSOU	Mardi Ap-midi/ vendredi Ap-midi
<u>Pneumologie allergologie :</u>	Dr MAETZ	Mercredi après-midi
<u>Pneumologie :</u>	Dr GAYDAROVA	Mercredi la journée
<u>Sage-femme :</u>	Mme LICHMAN	Mercredi matin -jeudi la journée
<u>Traumatologie :</u>	Dr NDJOKO	Jeudi après-midi
	Dr NAJDI	Un vendredi après-midi/mois
<u>Rhumatologie :</u>	Dr JUILLARD	Lundi après-midi
<u>Activités physiques adaptées :</u>	Dr EL FAHSI	Jeudi matin
<u>Grand âge avec IDE :</u>	Mme PALUBINSKA	Lundi matin
<u>Neuropsychologique sujet âgé :</u>	Mme ZAJAC	Lundi après-midi
<u>Echographie :</u>	Dr RAMDANE	Lundi après-midi



PROGRAMME 80ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION 1944 - 2024



SHOW "LES VALENTINES ZAZOUS"

DIMANCHE 05 MAI

5€ l'entrée organisé par Des Fraises pour le Renard à partir de 14h00 à la salle des fêtes de Erre

Entrée gratuite dès 19h00
Buvette et restauration sur place organisées par les associations

BAL INTER ASSOCIATIONS



SAMEDI 7 SEPTEMBRE

DIMANCHE 08 SEPTEMBRE



VIDE-GRENIER EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES CARNAVAL INTER ASSOCIATIONS COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION 1944

Braderie rue Émile Zoia de 7h à 13h organisée par l'A Errobiec
Expo de 9h à 18h sur la place de Erre
Cortège au départ de l'école Suzanne Lanoy à 15h00
Hommage au monument aux morts
Clôture du carnaval par des démonstrations de sports et danses de nos associations Erroïsses

Organisée par la section de Erre des anciens combattants à la médiathèque Louis Aragon rue J. Jaurès ouvert au public de 15h00 à 18h00

EXPOSITION DU 80ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION



DU 14 AU 18 SEPTEMBRE

DU 22 AU 25 NOVEMBRE



80 ÈME ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT ALLIÉ ET LIBÉRATION DE LA VILLE DE ERRE

Organisé par l'association Les Ailes de l'Ostrevent
Buvette et petite restauration sur place
Samedi de 15h à 19h30
Dimanche de 9h30 à 19h30
Lundi réservé aux écoles